



Les deux femmes, Burkina Faso, Aristide Ouedraogo.

Sommaire

Le mot du Directeur Général	1
-----------------------------	---

Rapport annuel 2001

Faits marquants, Chiffres-clés	3
Conseil d'Administration, Capital	4
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	10
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	13
Bilan et Compte de Résultat	17
Résolutions	23
Annexes	25

Le mot du Directeur Général



Avec un taux d'expansion de 25,6%, la taille de notre bilan a fortement progressé en 2001, dépassant pour la première fois et de façon significative le cap des 200 milliards de FCFA : le bilan de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) est en effet de 222,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2001.

Cette évolution favorable traduit la poursuite de nos efforts, aussi bien dans le domaine de la collecte des ressources que dans celui du financement de l'économie.

Grâce à un quatrième trimestre particulièrement performant, les dépôts de la clientèle ont atteint en fin d'année 171,9 milliards de FCFA pour 83 000 comptes actifs, soit une augmentation de + 22% par rapport à décembre 2000. Ce résultat satisfaisant nous permet d'améliorer notre position de plus de deux points à la clôture de l'exercice 2001 par rapport à la situation observée l'année précédente, et confirme ainsi la première place qu'occupe notre Banque au plan national.

Au cours de l'exercice sous revue, nous nous sommes attachés à développer nos concours à l'égard de toutes les catégories d'opérateurs économiques. Ces engagements ont enregistré une croissance de + 24,9%, presque aussi soutenue que l'année antérieure, s'élevant ainsi de 65,1 milliards de FCFA en 2000 à 81,4 milliards de FCFA en 2001. Notre exposition reste cependant limitée, puisque ces emplois ne représentent que 36,5% du total du bilan.

L'adaptation continue de notre stratégie et de nos moyens face aux contraintes nées des évolutions technologiques et de l'apparition de nouveaux besoins chez notre clientèle nous a amené à poursuivre une politique à la fois ambitieuse et raisonnée d'investissements nouveaux.

Ceux-ci ont visé prioritairement l'extension de la BOA-BÉNIN et concernent notamment l'achèvement des travaux d'un nouvel immeuble occupé par plusieurs filiales du Groupe BANK OF AFRICA et le début de ceux entrepris dans le deuxième immeuble voisin qui sera principalement réservé à des Services de la Banque. Pendant l'exercice écoulé, nous avons par ailleurs ouvert un troisième bureau de quartier à St Michel, en bordure du marché DANTOKPA, et initié l'aménagement d'une Agence à Djougou.

Notre politique de développement s'est également portée sur l'adoption de nouveaux services destinés à la clientèle, mis en place grâce à l'adhésion au réseau SWIFT ou au développement du logiciel ETEBAC, ainsi que sur l'amélioration de la productivité des opérations traitées par la Banque, notamment par l'utilisation du Lecteur Trieur Encodeur destiné à la compensation.

L'exercice 2001 nous aura permis d'accroître le volume de nos participations financières, aussi bien dans le Groupe - notamment à la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL - qu'à l'extérieur de celui-ci - tel l'établissement financier Crédit Africain et la compagnie d'assurances SOBAC.

La rentabilité de la BOA-BÉNIN s'est sensiblement améliorée. Le résultat, en hausse de 15,3%, dépasse 3 milliards de FCFA en 2001 et permet de renforcer les fonds propres qui sont ainsi portés à près de 17 milliards de FCFA en fin d'exercice.

Cette solidité financière, au moment où la concurrence s'intensifie, permettra à notre Banque de poursuivre la diversification de ses activités et de jouer un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie.

A stylized signature in black ink.

Alain CHAPUIS
Directeur Général

Rapport annuel 2001



Sans titre, Côte d'Ivoire, Ananias Leki Dago.

Les rapports d'activité 2001 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de photographies signées par sept photographes originaires de chacun des pays dans lesquels la BOA est présente : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, Madagascar, le Niger et le Sénégal.

Depuis les années 90, le monde découvre une nouvelle richesse. Celle de la photographie artistique africaine jusqu'à quasiment ignorée.

Un art qui existe pourtant depuis longtemps, car l'Afrique compte de talentueux portraitistes.

Mais un art en évolution, car la vision des photographes est invitée, par cette reconnaissance nouvelle, à s'étendre bien au delà du portrait. Un regard endogène que chaque photographie nous propose, et qui diffère de celui des nombreux photographes venus de l'extérieur capter des instants d'Afrique.

La BANK OF AFRICA est heureuse de vous faire partager ces images, reflets de tradition et de modernité, et de participer ainsi au développement d'un univers artistique naissant et déjà reconnu bien au delà de ses frontières.

La BOA remercie vivement les sept photographes qui ont contribué à cette édition : Erick Ahounou, Alhassane Assilila, Alioune Bâ, Mamadou Behan Touré, Ananias Leki Dago, Pierrot Men, Aristide Ouedraogo.

Faits marquants

de l'exercice 2001

Chiffres-clés

de l'exercice 2001

Janvier

- Prise de participation dans le capital de la BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL.

Avril

- Participation à Ouagadougou aux 5èmes Rencontres BANK OF AFRICA 2001 pour les cadres du réseau.

Mai

- Début de la représentation par la Banque du système de transfert d'argent Western-Union.

Juillet

- Achèvement à Cotonou de l'immeuble de 4 étages abritant les filiales au Bénin du Groupe BANK OF AFRICA.

Septembre

- Acquisition du Lecteur Trieur Encodeur de chèques destiné à l'automatisation de la compensation quotidienne.
- Participation à Cotonou aux Rencontres BANK OF AFRICA pour les administrateurs du réseau.

Octobre

- Emission par la BANK OF AFRICA - BÉNIN d'un emprunt obligataire de 5 milliards de FCFA et cotation de cet emprunt à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) d'Abidjan.

Novembre

- Ouverture de l'Agence de quartier St Michel à Cotonou.
- Démarrage des travaux du deuxième immeuble de 4 étages à Cotonou, destiné à divers services de la Banque.

Décembre

- Adhésion au réseau mondial d'échanges par SWIFT.

Activité

Dépôts * 171 921

Créances * 81 389

Résultat

Produit Net Bancaire * 9 853

Charges de fonctionnement * 4 504

Résultat Brut d'Exploitation * 5 081

Résultat Net * 3 064

Coefficient d'Exploitation (%) 50,9

Structure

Total Bilan * 222 361

Fonds Propres après répartition* 17 000

Fonds Propres/Total Bilan (%) 7,7

Effectif moyen pendant l'exercice 205

Au 31/12/2001

(*) En millions de FCFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de 12 membres est composé comme suit depuis le 13 avril 2002 :

M. François TANKPINOU, Président
M. Marouf OSSENI, Vice-Président
M. Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
M. Joseph GOUDOTE
M. Georges ABALLO
M. Benoît MAFFON
M. MOSSADECK BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD), représentée par M. YAYI BONI
PROPARCO, représentée par M. Yves BOUDOT
Mme Saran K. COULIBALY (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI)
M. Francis SUEUR
M. Gérard GERVAIS

Bureau des sages

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1er mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la Banque. Depuis le 13 avril 2002, les 7 membres du Bureau sont :

M. Djamiou ADEBO
M. Fatiou AKPITI
M. Léonide ASSANKPON
M. Barthélemy ASSOGBA-CAKPO
M. Roland CHAMCHOUM
Mme Marie-Antoinette DOSSOU
Mme Félicité ADANNOU SOSSOUMIHEN

Répartition du capital

Au 31/12/2001, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING	34,01 %
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	1,38 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS NATIONAUX	51,89 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	4,24 %
PROPARCO	4,24 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)	4,24 %



Poisson Manakara, Madagascar, Pierrot Men.

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2002 pour l'exercice social 2001.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration vous a réuni ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2001 de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN).

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2001 :

Le cadre économique et financier de l'exercice 2001

L'environnement économique et financier international a été marqué en 2001 par un ralentissement accentué de l'activité économique.

Ce repli de l'activité, déjà perceptible vers la fin de l'année 2000 dans la quasi-totalité du monde, ainsi que le net ralentissement de la croissance des échanges, ont été aggravés par les incidences négatives des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Ces événements ont eu un impact important sur de nombreux pays, en raison du caractère de plus en plus interdépendant des relations commerciales et financières et ont notamment sensiblement affecté les secteurs du transport aérien, des assurances et du tourisme. Les principaux indices boursiers, qu'ils soient américains, européens ou japonais, ont baissé de 5% à 15%.

Afin de soutenir le système mondial des paiements, renforcer la confiance et relancer l'activité, les autorités monétaires des grandes puissances ont directement injecté dans leurs économies des volumes considérables de liquidités et réduit sensiblement leurs taux d'intérêt respectifs. Pour le seul mois de septembre 2001, les taux d'intérêt américains ont ainsi baissé de 50 points de base.

Aux Etats-Unis, et ce jusqu'au début du mois de septembre dernier, le ralentissement s'est essentiellement expliqué par une baisse significative de l'investissement productif et une forte diminution des exportations. L'impact économique direct des attentats, même s'il reste relativement faible par rapport à la taille globale de l'économie du pays, a contribué à la détérioration de la conjoncture nationale; la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) américain se situe ainsi aux environs de + 1,3% pour l'année 2001, à comparer avec les + 5,1% de progression en 2000.

Par ailleurs, le Japon a enregistré sa deuxième récession en 3 ans, avec un recul de 0,6% de son PIB, essentiellement sous l'effet de l'effondrement de la demande mondiale de matériel électronique.

Enfin, dans la zone Euro, le ralentissement général de l'activité, en raison d'un fléchissement de la demande intérieure, a été le plus notable en Allemagne.

Globalement, le taux de croissance de l'économie mondiale a chuté de 2,7 points, passant de 4,7% en 2000 à 2% en 2001.

En Afrique, la croissance économique, principalement entraînée par une amélioration sensible de l'activité dans les pays du Maghreb, est estimée à environ 4%. A l'exception des producteurs de pétrole et de gaz, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne continuent d'accuser d'importants déficits, notamment en raison du faible prix des produits de base autres que les hydrocarbures, du renchérissement du prix du pétrole et du coût toujours élevé du service de la dette extérieure.

Les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), bénéficiant de bonnes conditions pluviométriques, ont connu une amélioration de leurs récoltes agricoles, en corrélation avec l'accroissement des superficies exploitées.

Cependant, les cours internationaux des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, notamment ceux du café et du coton, ont poursuivi leur tendance baissière.



L'indice de la production industrielle est globalement en hausse, traduisant une orientation favorable de l'activité manufacturière et extractive.

La situation monétaire de l'UEMOA a été marquée par une relative stabilité des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et un accroissement modéré de la masse monétaire.

Sur le marché financier, l'Indice BRVM10 s'est contracté d'environ - 0,3%, confirmant l'évolution à la baisse des indices de référence de la Bourse.

Le taux de croissance économique constaté en 2001 pour l'ensemble des pays de la zone UEMOA ressort à environ 2,1%, contre 1,1% en 2000.



Le taux d'inflation de la zone monétaire s'est établi à 3,2% pour l'année écoulée contre 1,8% à la fin de l'année précédente.

Dans cet environnement, le Bénin a vu son PIB atteindre fin 2001 un montant total de 1 738,5 milliards de FCFA, contre 1 605,4 milliards de FCFA l'année précédente. Le taux de croissance économique s'est élevé à 5,8% en 2001 contre 5% en 2000.

Cette performance est essentiellement imputable aux secteurs primaire et tertiaire, qui y ont contribué à hauteur de 85,5%, à la progression de l'activité manufacturière, notamment celle concernant l'agroalimentaire, et à la production énergétique.

La production de coton graine est estimée à 350 000 tonnes pour la campagne 2001/2002, soit une hausse de 4% par rapport à la campagne précédente au cours de laquelle le volume de coton égrené s'était chiffré à 336 600 tonnes, réparti entre la SONAPRA et les égreneurs privés pour respectivement 51% et 49%.

Les recettes d'exportation du coton sont estimées à 120,5 milliards de FCFA en 2001 contre 118,1 milliards de FCFA en 2000.

Il faut noter que, en terme de rentabilité, la SONAPRA a connu une meilleure campagne en 2001 grâce à l'amélioration du prix moyen de placement. Son chiffre d'affaires reste cependant en régression par rapport aux années antérieures. La situation financière et la trésorerie de la société continuent en effet d'accuser le poids de l'immobilisation de créances sur certains acheteurs agréés locaux de coton graine ou de fibre, d'une part, et des pertes accumulées en 1999 et 2000, d'autre part.

Les engagements sur la filière ont néanmoins globalement été bien tenus.

Le taux d'inflation a été limité à 4% en 2001, contre 4,2% en 2000, malgré d'importantes majorations provenant du secteur des transports.

Au plan politique, l'élection du Président de la République en 2001, puis l'annonce d'un calendrier pour la tenue d'élections municipales en décembre 2002, ont contribué à consolider le processus démocratique.

Le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) s'est poursuivi conformément aux accords, à l'exception des lenteurs relevées au niveau du programme de

privatisation et de restructuration des entreprises publiques, en l'occurrence la SONAPRA, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), le Port Autonome de Cotonou (PAC) et la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE).

Le Bénin a été autorisé par le Fonds Monétaire International (FMI) à mobiliser, au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), un crédit de 4 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS), soit 3,8 milliards de FCFA, en novembre 2001.

Au niveau des finances publiques, on enregistre une amélioration des principaux indicateurs, conséquences de l'application de mesures visant à améliorer le rendement de l'administration fiscale.

Ainsi, le ratio dépenses totales / PIB a évolué de 19,8% en 2000 à 18,8% en 2001.

Les recettes de l'Etat ont également connu une évolution légèrement positive, passant de 16,5% du PIB en 2000 à 16,7% en 2001. Les investissements publics ont représenté 8,1% du PIB en 2001, contre 7,1% en 2000.

Ces performances ont entraîné une amélioration de la position nette du pays, dont le déficit a été diminué de 2 milliards de FCFA. Celui-ci était en effet de 61,4 milliards de FCFA en 2000, pour 59,4 milliards de FCFA aujourd'hui.

La masse monétaire a connu une hausse modérée de 8,3 milliards de FCFA et s'est établie à 488,3 milliards de FCFA pour l'année 2001.

Le service de la dette est honoré conformément aux échéanciers établis.

En résumé, on note des performances économiques et financières nationales satisfaisantes, notamment sur le plan de la croissance et de la maîtrise du déficit budgétaire.

Ces résultats encourageants ont permis au Bénin d'être le seul pays de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à répondre aux critères de convergence régionaux.

Cette tendance positive devrait s'accroître en 2002, notamment sous l'effet des récentes mesures incitatives prises dans le secteur du coton et du désengagement annoncé de l'État du secteur des télécommunications.

Analyse des Comptes de Bilan et de Résultat de l'exercice 2001

Au cours de l'exercice 2001, la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) a connu une forte expansion, dans le contexte décrit ci-avant et marqué notamment par des résultats d'ensemble satisfaisants de l'économie béninoise, une poussée des crédits à l'économie et la stabilisation du secteur coton.

Le total de bilan a ainsi progressé de 45,4 milliards de FCFA pour s'établir à 222 361 324 455 de FCFA au 31 décembre 2001, franchissant ainsi le seuil des 200 milliards de FCFA.

L'exercice sous revue a été caractérisé, pour la deuxième année consécutive, par une nouvelle et forte augmentation des ressources. Le volume des dépôts collectés est passé de 140,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2000 à 171,9 milliards de FCFA à la fin de l'exercice étudié, soit une hausse de + 22%. Cette performance est à mettre à l'actif de toutes les catégories de comptes : les comptes de particuliers, qui représentent désormais plus de 20% de l'ensemble des ressources, les comptes commerciaux et les dépôts du secteur institutionnel.

Il convient de relever que la croissance des dépôts à vue non rémunérés qui constituent, à fin novembre 2001, 56,8% de l'ensemble des dépôts contre 49% à fin juin de la même année, a été nettement plus forte que celle des comptes à terme. Près de 12 000 comptes actifs ont été ouverts en 2001, dont 45,7% dans le réseau - Agences et Bureaux - et 54,3% à l'Agence Centrale de Cotonou. Cette proportion devrait s'inverser au cours de l'exercice 2002, en raison des nouvelles ouvertures de guichets à Cotonou et en province.

Les engagements directs sont en hausse de 24,9% sur l'année sous revue, grâce à une nette progression au cours du 2ème semestre. Cette évolution n'est pas uniforme selon les postes, qui sont cependant tous en accroissement.

Le montant total de ces concours en trésorerie s'élève à 81,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2001 contre 65,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2000. Deux évolutions sont à souligner :

- l'encours global de crédits à moyen terme est passé de 29,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2000 à 32,9 milliards de FCFA à fin 2001, soit une augmentation de + 11% d'une année sur l'autre, nettement supérieure à la prévision qui retenait un encours de 28,5 milliards de FCFA pour la fin de l'exercice sous revue ;

- la légère diminution du poids du secteur coton dans les emplois totaux, qui ne représentent plus à fin décembre 2001 que 18,6 milliards de FCFA dans le total des crédits directs et hors bilan, contre 26% en juin 2000, cette réduction étant surtout imputable aux crédits par caisse.

Les engagements hors bilan, et notamment l'encours des lettres de crédits, n'ont pas suivi l'évolution des engagements directs. On observe cependant globalement une progression supérieure aux objectifs. La diminution des volumes de crédits documentaires de fin 2000 à fin 2001 s'explique par un phénomène de substitution des traites avalisées aux crédits documentaires, suite à l'amenuisement des importations d'intrants agricoles.

La bonne tenue du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), ainsi que la part prise par la BOA-BÉNIN dans le financement de ce secteur rendent compte du net développement des cautions, essentiellement pour le secteur des BTP, dont l'encours passe de 14,6 milliards de FCFA à fin décembre 2000 à 17,5 milliards de FCFA à la clôture de l'exercice 2001.

L'évolution positive des crédits distribués à la clientèle et des revenus de nos placements auprès des banques, ainsi que le renforcement de nos commissions, conséquence de l'augmentation de nos opérations, ont permis une poussée remarquable des produits d'exploitation de + 22% par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de noter, d'un exercice sur l'autre, la stabilité structurelle entre les produits de trésorerie - 30% - et les produits de clientèle - 70% -, ainsi que la très légère augmentation des commissions à l'intérieur du Produit Net Bancaire (PNB), dans un contexte a priori peu favorable, puisque marqué par la diminution très nette des commissions sur cautions liées au financement des intrants.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 9 457 millions de FCFA, en progression de + 12,9% par rapport à l'exercice précédent. On notera également un écart de + 24,2% par rapport aux hypothèses budgétaires.

Ces dépassements ont trois origines :

- l'évolution budgétaire de ces charges en 2001 a été établie à partir de l'estimation de la réalisation pour 2000, qui avait été elle-même largement dépassée ;
- le renchérissement constant du coût des ressources clientèle s'est accentué durant l'année sous revue ;
- la dynamique de la progression de l'activité de la BOA-BÉNIN pendant l'exercice 2001 a eu pour corollaire une hausse des charges d'exploitation.

La nette amélioration du résultat brut d'exploitation qui s'élève de 3 653 millions de FCFA au 31 décembre 2000 à 5 081 millions de FCFA au 31 décembre 2001, soit une hausse de 1 428 millions de FCFA, traduit une forte hausse des produits d'exploitation, ceux-ci ayant plus augmenté en valeur absolue que les charges.

La prise en compte de la dotation aux provisions pour risques généraux et pour créances en souffrance, ainsi qu'un résultat net exceptionnel positif, conduisent à un résultat avant impôts de 4 063 millions de FCFA à la fin de l'exercice étudié contre 3 246 millions de FCFA au 31 décembre 2000.

Par rapport à l'exercice précédent, le taux appliqué pour le calcul de la provision pour risques généraux est passé de 7,55% au 31 décembre 2000 à 7% au 31 décembre 2001, conformément aux nouvelles règles définies par le Groupe.

Cette provision est calculée proportionnellement à la totalité des engagements nets par trésorerie et par signature à la clientèle, en dehors des cautions, et déduction faite des crédits bénéficiant d'une garantie bancaire ou adossés à des dépôts nantis.

La dotation au titre de l'exercice 2001 s'élève à 402 millions de FCFA contre 67 millions de FCFA en 2000 et 83 millions de FCFA en 1999. Si le renforcement des fonds propres de la Banque a toujours été privilégié, le niveau des provisions pour risques généraux atteint après onze années d'efforts librement consentis, soit un cumul de 4,476 milliards de FCFA, ainsi que la croissance forte du résultat, nous permettent d'assouplir très légèrement les règles que nous nous sommes fixées en cette matière.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices, d'un montant de 998 millions de FCFA en 2001 contre 640 millions de

FCFA en 2000, soit une augmentation de +358 millions de FCFA, le résultat final est arrêté à 3 064 195 447 FCFA.

De la fin de l'année 1999 à la clôture de l'exercice 2001, le résultat net est ainsi passé de 1 903 millions de FCFA à 3 064 millions de FCFA, soit une progression de + 62%.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

- la distribution d'un dividende par action de 10%, augmenté d'un dividende exceptionnel de 20% tenant compte des bons résultats obtenus, cette rémunération étant servie sur le capital qui vient d'être élevé à 5 460 millions de FCFA par incorporation de réserves ;
- la constitution de réserves facultatives à hauteur de 600 000 000 de FCFA, qui viendront s'ajouter à la réserve légale de 15% du bénéfice annuel réalisé.

Grâce à cette répartition, les fonds propres de base après répartition seront une nouvelle fois renforcés, passant de 15 171 millions de FCFA en 2001 à 17 000 millions de FCFA en 2002.

En ce qui concerne les perspectives de l'année 2002, la BOA-BÉNIN s'est fixée des objectifs de croissance forte et d'amélioration de la rentabilité.

Les mutations technologiques et le redéploiement de l'effectif sont autant de contraintes auxquelles doivent faire face les agents de la banque et il convient de saluer leur motivation pour cette contribution à la réussite de l'entreprise. Nous félicitons donc l'ensemble du personnel pour le travail accompli et rendons hommage aux actionnaires pour leur soutien continu et sans réserves.

Nous vous remercions de votre attention.



En service fin 2002, dans la plupart des Banques du réseau, les trois nouvelles Cartes Sésame BOA, vertes, argent ou or, nationales ou régionales.



Toilette du bélier avant l'immolation, Sénégal, Béhan Touré.

Rapport général des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous vous informons des constatations suivantes :

- La Banque s'est dotée d'un nouvel organigramme publié au cours du mois d'octobre 2001. Il est caractérisé par la création de deux Directions centrales rattachées à la Direction Générale. Elles sont respectivement chargées de l'Exploitation et du Crédit puis des Opérations et du Développement.
- Cette organisation devrait permettre à la Direction Générale de se consacrer davantage aux tâches essentielles qui lui sont dévolues et aux opérations de développement stratégique de la Banque.
- Le dispositif de gestion des risques de la Banque a été renforcé par les mesures suivantes :
 - le Département des Crédits a été érigé en Direction des Crédits,
 - un service de contrôle des engagements a été créé en janvier 2001,

- un système de cotation des engagements a été mis en place,
- le barème de délégation de pouvoir a été révisé et adapté à la nouvelle organisation en place. L'exercice des pouvoirs, entré en vigueur le 18 décembre 2000, a été effectif en 2001.

- Le système d'exploitation prévoit des champs destinés à la gestion des attributs. Toutefois ces champs devraient être systématiquement renseignés pour assurer la fiabilité des informations fournies dans les états réglementaires (Documents des Etablissements de Crédit : DEC).
- La BOA-BÉNIN a élaboré un manuel définissant les procédures de traitement informatiques spécifiques aux différents métiers de la banque. Ce manuel de procédures n'est toutefois pas encore étendu à l'ensemble des fonctions de la société, en particulier la fonction comptable.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2001.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de modalités d'évaluation de la provision pour risques bancaires généraux qui fait l'objet d'une information spécifique dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les points suivants :

- La participation de la BOA-BÉNIN dans le capital de la Société Béninoise de Mobiles (SMB) est de 100% pour un maximum fixé à 25% dans les entreprises autres que les banques, établissements financiers et sociétés immobilières. La dissolution de cette société a été envisagée postérieurement à la clôture de l'exercice 2001.
- Le ratio des crédits aux dirigeants se situe à 22,37% pour un maximum réglementaire de 20%.
- Le ratio de structure du portefeuille s'établit au 31 décembre 2001 à 0,18% pour un minimum réglementaire fixé à 60%. Il convient de noter que cette situation résulte des difficultés d'obtention des accords de classement auprès de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

- La norme individuelle du coefficient de division des risques fixé à 75% des fonds propres effectifs a été dépassée au 31 décembre 2001 pour les engagements de la SONAPRA, dont le coefficient atteint 90%.
- La nomination du nouveau Directeur Général adjoint intervenue au cours de l'exercice 2001 ne satisfait pas aux dispositions de l'article 14 de la loi bancaire relatives à la dérogation de nationalité. Les procédures engagées par la Banque pour le respect de cet article sont en cours à ce jour.
- La Banque n'a pas encore nommé de Commissaires aux Comptes suppléants à la clôture de l'exercice 2001.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA - BÉNIN des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2001.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations

données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Cotonou, le 26 mars 2002

Les Commissaires aux comptes

MAZARS ET GUÉRARD :
Armand Fandohan

COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN :
da Matha Sant'anna Oscar



Le transport avec le chameau, Niger, Alhassane Assilila.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un de ses Administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des Administrateurs, un Directeur Général ou un Directeur Général adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, Administrateur ou Directeur (art. 438).

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439). En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous avons été informés que l'exécution de conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 27 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Au titre de l'article n°440 de l'acte uniforme de l'OHADA

Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1. Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Nature et objet : Conventions de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités : Mise à disposition, au profit d'ÉQUIPBAIL-BÉNIN, de locaux à usage de bureau. Cette location a été consentie pour une durée de 24 mois, à compter du 1^{er} septembre 1995, et renouvelable, par tacite reconduction.

Les revenus enregistrés, à ce titre, s'élèvent à 6 900 000 FCFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

2. Avec la société ACTIBOURSE

Nature et objet : Conventions de mise à disposition par BOA-BÉNIN :

- de moyens de télécommunication (télécopie),
- de locaux à usage de bureaux sis au boulevard de France à Cotonou : cette location est consentie pour une durée de 18 mois à compter du 1^{er} juillet 1998, renouvelable par tacite reconduction ; l'entretien, les consommations d'eau et d'électricité sont également refacturés par la BOA-BÉNIN à ACTIBOURSE.

Modalités : Au titre de l'exercice 2001, les produits engendrés par cette convention s'élèvent à 7,32 millions de FCFA au profit de BOA-BÉNIN.

3. Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING-SERVICES (AFH-SERVICES)

Nature et objet : Convention d'assistance technique.

Modalités : Des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH-SERVICES pour un montant de 425 millions de FCFA HT environ, soit un montant de 507 millions de FCFA TTC. Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la Direction Générale,
- l'Inspection Générale,
- l'appui au Contrôle Général,
- l'appui à l'informatique et à l'organisation.

4. Avec la société SCI OLYMPE

Nature et objet : Contribution au financement de la construction du siège social de la BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE.

Modalités : Le solde débiteur du compte courant s'élève à 711,1 millions de FCFA au 31 décembre 2001. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2001.

5. Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Nature et objet : Contribution à la participation de la holding AFH-OCEAN INDIEN au capital de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR.

Modalités : Le solde débiteur du compte courant s'élève à 243,6 millions de FCFA au 31 décembre 2001. Ce compte courant n'a pas été rémunéré en 2001.

6. Avec la société AISSA

Nature et objet : Convention de mise à disposition de personnel et de locaux professionnels.

Modalités : Cette convention a engendré un produit de 6,4 millions de FCFA pour la BOA-BÉNIN au titre de l'exercice 2001.

7. Avec Monsieur Georges ABALLO

Nature et objet : Convention de bail.

Modalités : Signature d'un bail portant sur la location par la BOA-BÉNIN de locaux à usage d'archives à la zone industrielle PK3 (Akpapka). Les loyers relatifs à cette location se sont élevés à 6,6 millions de FCFA.

Au titre de l'article n°35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

1. Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Huit conventions de prêts ont été signées par la BOA-BÉNIN pour un montant de 500 millions de FCFA chacun et portant intérêts à 5,5% l'an.

Ces prêts ont été consentis les 10 septembre 1996, 30 décembre 1996, 25 mars 1998, 7 août 1998, 12 mars 1999, 14 septembre 2000, 1er décembre 2000 et 31 mai 2001. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001, ils ont engendré des produits d'intérêts de 181 647 292 FCFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL dans les livres de la BOA-BÉNIN présente un solde créditeur de 345 204 232 FCFA.

2. Avec la société BOA-CÔTE D'IVOIRE

La BOA-BÉNIN a conclu avec la BOA-CÔTE D'IVOIRE diverses conventions relatives à des prêts interbancaires. L'encours de ces prêts au 31 décembre 2001 s'élève à 8 600 000 000 FCFA. Des produits d'intérêts ont été constatés sur l'exercice pour un montant de 360 138 050 FCFA.

Un dépôt de garantie de 1 milliard de FCFA a été effectué par la BOA-CI au profit de la BOA-BÉNIN en liaison avec les obligations émises par BOA-BÉNIN. Ce dépôt est rémunéré au taux de 5% l'an.

Quatre emprunts interbancaires ont été contractés avec la BOA-BÉNIN pour 2,6 milliards de FCFA qui ont occasionné des charges d'intérêt de 119 125 000 FCFA.

Par ailleurs, la BOA-BÉNIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-CI à première demande à hauteur de 2 milliards de FCFA dans le cadre des obligations émises par la BOA-BÉNIN. La commission est fixée à 0,5% l'an.

3. Avec la société BOA-BURKINA FASO

Une convention de prêt interbancaire a été conclue avec la BOA-BURKINA FASO pour un montant de 6 200 000 000 FCFA. Ce prêt a engendré des intérêts pour

un montant de 152 789 639 FCFA. L'encours du prêt est de 2 milliards de FCFA.

4. Avec la société BOA-MALI

Diverses conventions relatives à des prêts interbancaires ont été conclues avec la BOA-MALI pour un montant total de 1 951 123 079 FCFA. Les intérêts enregistrés au titre de ces prêts s'élèvent à 155 971 106 FCFA.

5. Avec la société ÉQUIPBAIL-MALI

La BOA-BÉNIN a signé avec ÉQUIPBAIL-MALI cinq conventions de prêts de 250 000 000 FCFA chacune et portant intérêts à 5,5% l'an.

L'encours cumulé au 31 décembre 2001 s'élève à 986 342 426 FCFA. Ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 74 817 529 FCFA.

6. Avec la société BOA-NIGER

Un emprunt interbancaire à court terme de 500 millions de FCFA a été contracté auprès de la BOA-NIGER. Il a engendré des charges d'intérêts pour 10,4 millions de FCFA courant 2001.

En outre, la BOA-BÉNIN a bénéficié d'une garantie de la BOA-NIGER à première demande à hauteur de 2 milliards de FCFA dans le cadre de l'émission des obligations pour laquelle la commission est fixée à 0,5% l'an.

7. Avec la société PRESSES DU VIEUX PONT

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur du compte courant s'élève à 3,1 millions de FCFA.

8. Avec la société SAICOM

Nature et objet : Conventions de prêt.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de 6,5 millions de FCFA se rapporte à un crédit à moyen terme.

9. Avec le Centre d'Affaires GBEKA

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur du compte courant s'élève à 5,1 millions de FCFA.

10. Avec la société KOLAWOLE Et FILS

Nature et objet : Conventions de prêt, de compte courant et d'engagement par signature.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de 44,8 millions de FCFA se décompose comme suit :

(en millions de FCFA)	
COMPTE ORDINAIRE DÉBITEUR	0,3
PRÊT À COURT TERME	33,4
ENGAGEMENT PAR SIGNATURE	11,1

11. Avec Monsieur TANKPINOU François

Nature et objet : Convention de compte courant.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur du compte courant s'élève à 3,1 millions de FCFA.

12. Avec la BOA-SÉNÉGAL

Un prêt interbancaire de 200 millions de FCFA a été accordé à la BOA-SÉNÉGAL. Il a occasionné des produits d'intérêt d'un montant de 4,8 millions de FCFA.

13. Avec la société TRANSCO BÉNIN

Nature et objet : Convention d'engagement par signature.

Modalités : À la clôture de l'exercice 2001, l'encours des cautions accordées à la société TRANSCO Bénin s'élève à 30 millions de FCFA.

14. Avec la société SIBEAU

Nature et objet : Convention de compte courant et d'engagement par signature.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de 653 000 FCFA se décompose comme suit :

(en FCFA)	
DÉCOUVERT	29 000
CAUTION	624 000

15. Avec la société AFH

Nature et objet : Engagement hors bilan.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de la caution s'élève à 1,2 milliard de FCFA.

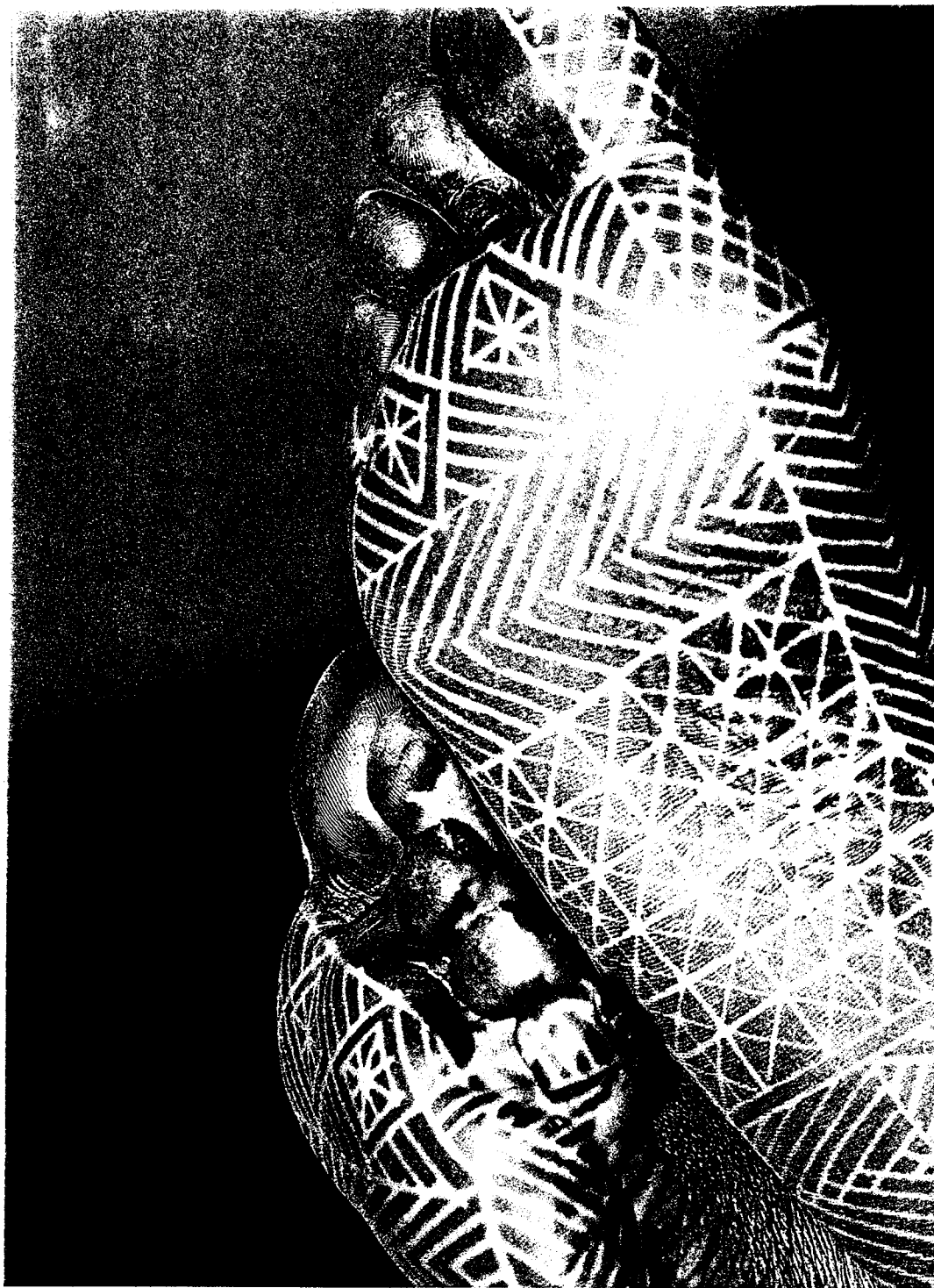
Par ailleurs, la société AFH a accordé deux contre-garanties de 1 milliard chacune à la BOA-CI et à la BOA-NIGER qui sont adossées aux garanties accordées par ces filiales à la BOA-BÉNIN, pour 2 milliards chacune, dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

16. Avec le Cabinet Compagnie Fiduciaire Associé du Bénin

Nature et objet : Convention de compte courant et de prêt.

Modalités : Au 31 décembre 2001, le solde débiteur de 15,9 millions de FCFA se décompose comme suit :

(en millions de FCFA)	
DÉCOUVERT	0,2
CRÉDIT À MOYEN TERME	15,7



Sans titre, Mali, Alioune Bâ.

Bilan

Compte de résultat

Résolutions

Bilan

comparé des deux derniers exercices (en FCFA)

Actif	Exercice 2000	Exercice 2001
CAISSE	4 744 266 813	6 006 665 313
CRÉANCES INTERBANCAIRES	61 985 965 995	90 513 035 269
• À VUE	24 125 715 005	45 012 718 065
• BANQUE CENTRALE	14 207 730 019	35 112 250 126
• TRÉSOR PUBLIC, CCP	84 646 495	11 682 939
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	9 833 338 491	9 888 785 000
• À TERME	37 860 250 990	45 500 317 204
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	65 180 570 903	81 388 905 369
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	1 773 331 495	7 654 700 647
• CRÉDITS DE CAMPAGNE		
• CRÉDITS ORDINAIRES	1 773 331 495	7 654 700 647
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	38 465 329 663	57 736 397 087
• CRÉDITS DE CAMPAGNE	251 224 367	2 148 000 000
• CRÉDITS ORDINAIRES	38 214 105 296	55 588 397 087
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	24 941 909 745	15 997 807 635
• AFFACTURAGE		
TITRES DE PLACEMENT	32 612 237 875	30 325 592 034
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 732 167 728	2 575 563 679
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	359 763 390	333 072 787
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 513 549 460	5 022 011 484
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	6 601 736 795	5 817 631 027
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	248 132 565	378 847 493
TOTAL DE L'ACTIF	176 978 391 520	222 361 324 460

Hors Bilan	Exercice 2000	Exercice 2001
ENGAGEMENTS DONNÉS		
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	11 149 113 485	6 147 677 467
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	887 862 500	527 485 256
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	19 483 218 942	28 740 940 086
• ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Passif

Exercice 2000

Exercice 2001

DETTES INTERBANCAIRES	13 534 375 367	21 072 770 444
• À VUE	6 623 443 367	13 737 188 444
• TRÉSOR PUBLIC, CCP	364 552 941	260 316 947
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	6 258 890 426	13 476 871 497
• À TERME	6 910 932 000	7 335 582 000
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	140 961 786 300	171 921 143 130
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	14 872 873 251	17 511 256 094
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	304 047 730	384 587 406
• BONS DE CAISSE		
• AUTRES DETTES À VUE	67 520 986 707	91 208 652 489
• AUTRES DETTES À TERME	58 263 878 612	62 816 647 138
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	2 404 000 000	6 607 300 000
AUTRES PASSIFS	1 479 969 929	1 694 090 418
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2 005 441 017	2 428 161 857
ÉCART D'ACQUISITION	162 434 406	611 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	4 073 869 391	4 476 537 049
CAPITAL	4 200 000 000	4 200 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 108 023 500	1 108 023 500
RÉSERVES	3 988 872 274	5 279 787 607
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU	453 517 120	508 704 006
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 606 102 219	3 064 195 447
TOTAL DU PASSIF	176 978 391 520	222 361 324 460

Hors Bilan

Exercice 2000

Exercice 2001

ENGAGEMENTS REÇUS

• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	12 615 965 894	10 473 912 486
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	2 107 496 617	20 972 322 189
• ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Résultat : Comptes de résultat

comparés des deux derniers exercices (en FCFA)

Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	4 131 917 839	4 834 942 342
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	499 553 309	688 130 680
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	3 446 214 446	3 960 732 572
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	186 150 084	186 079 090
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	2 543 631	74 944 221
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	170 540 464	43 696 126
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	113 531 669	4 890 562
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	57 008 795	38 805 564
• CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	4 065 854 303	4 503 519 768
• FRAIS DE PERSONNEL	1 638 356 882	1 847 944 279
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	2 427 497 421	2 655 575 489
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	438 823 629	511 421 370
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	446 469 157	566 182 552
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	66 879 463	402 667 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 500 764	60 120 937
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	137 530 311	90 521 693
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	640 060 980	998 302 560
BÉNÉFICE	2 606 102 219	3 064 195 447
TOTAL DES CHARGES	12 738 222 760	15 150 514 674

Produits

Exercice 2000

Exercice 2001

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	7 901 829 616	9 846 740 635
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 807 206 186	2 542 475 133
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6 094 623 430	7 304 265 502
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	1 347 289 113	1 472 464 552
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 972 440 998	3 478 638 701
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 710 166 989	1 842 343 601
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	49 734 003	125 418 840
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	599 457 511	642 527 965
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN	613 082 495	868 348 295
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 955 732	8 809 327
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	233 349 266	242 479 239
REPRISE D'AMORTISSEMENTS		
ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR		
SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS		
POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	106 171 553	45 713 527
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	169 186 482	55 668 693
PERTES		
TOTAL DES PRODUITS	12 738 222 760	15 150 514 674

Résultat : Comptes de résultat

comparés des deux derniers exercices (en FCFA)

Produits & Charges	Exercice 2000	Exercice 2001
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	7 901 829 616	9 846 740 635
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 807 206 186	2 542 475 133
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6 094 623 430	7 304 265 502
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-4 131 917 839	-4 834 942 342
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-499 553 309	-688 130 680
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-3 446 214 446	-3 960 732 572
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-186 150 084	-186 079 090
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	3 769 911 777	5 011 798 293
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 347 289 113	1 472 464 552
CHARGES DE COMMISSIONS	-2 543 631	-74 944 221
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 344 745 482	1 397 520 331
RÉSULTATS NETS SUR		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 596 635 320	1 837 453 039
• DIVIDENDES ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	49 734 003	125 418 840
• OPÉRATIONS DE CHANGE	542 448 716	603 722 401
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	613 082 495	868 348 295
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 801 900 534	3 434 942 575
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 955 732	8 809 327
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	233 349 266	242 479 239
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-4 065 854 303	-4 503 519 768
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 638 356 882	-1 847 944 279
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 427 497 421	-2 655 575 489
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-438 823 629	-511 421 370
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 653 184 859	5 080 608 627
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-446 469 157	-566 182 552
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	-66 879 463	-402 667 658
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	3 139 836 239	4 111 758 417
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	74 670 789	-14 407 410
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	31 656 171	-34 853 000
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-640 060 980	-998 302 560
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 606 102 219	3 064 195 447

Résolutions :

Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2002

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2001, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

Cet exercice 2001 se solde par un bénéfice de 3 064 195 447 FCFA après une dotation aux amortissements de 511 421 370 FCFA, une provision pour risques généraux de 402 667 568 FCFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 998 302 560 FCFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2001.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net et du report à nouveau antérieur.

	(en FCFA)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 064 195 447
RÉSERVE LÉGALE	459 629 317
REPORT À NOUVEAU	508 704 006
RÉSERVE FACULTATIVE	600 000 000
DIVIDENDE (10%)	546 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20%)	1 092 000 000

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide qu'après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 2 700 FCFA par action de 10 000 FCFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1er Juillet 2002.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que la durée du mandat des Administrateurs est venue à terme à l'issue de la présente Assemblée Générale, décide de renouveler comme suit le Conseil d'Administration de la société :

M. François TANKPINOU : Administrateur
M. Marouf OSSENI : Administrateur
M. Benoît MAFFON : Administrateur
M. Georges ABALLO : Administrateur
M. Joseph GOUDOTE : Administrateur
M. Paul DERREUMAUX : Administrateur
M. YAYI BONI : Administrateur
M. Mossadeck BALLY : Administrateur
M. Yves BOUDOT : Administrateur
Mme Saran K.COULIBALY : Administrateur
M. Francis SUEUR : Administrateur
M. Gérard GERVAIS : Administrateur

Le mandat de ces Administrateurs viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA – BÉNIN sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des Etats de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2001 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en FCFA aux cours de changes applicables aux opérations au 31/12/2001.

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants. et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en FCFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle. Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquente ont été constituées. Le taux retenu varie entre 20 et 100% selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/2001 s'élève à 94,3%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	33 1/3 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	25 %
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS	10 %
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU, OUTILLAGE (SELON NATURE)	10 % ET 15 %
MATÉRIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUES	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de "couverture de risques" ont été constituées. Le taux du ratio provisions pour risques bancaires généraux a été ramené à 7%, appliqué sur la totalité des engagements nets de la clientèle, à l'exclusion des engagements sur les entreprises du secteur public et para-public puis des engagements couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande et les cautions.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

ÉCHÉANCE	AU 31/12/2000*		AU 31/12/2001*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	56 239	9 248	82 878	20 862
DE 1 MOIS À 3 MOIS	37			
DE 3 MOIS À 6 MOIS	250			
DE 6 MOIS À 2 ANS	2 371	4 000	1 838	
DE 2 ANS À 5 ANS	2 509	286	5 329	211
PLUS DE 5 ANS	580		468	
TOTAL	61 986	13 534	90 513	21 073

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

ÉCHÉANCE	AU 31/12/2000*		AU 31/12/2001*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	41 104	116 719	57 031	149 156
DE 1 MOIS À 3 MOIS	719	948	32	1 734
DE 3 MOIS À 6 MOIS	1 047	426	990	877
DE 6 MOIS À 2 ANS	3 966	10 821	4 413	11 614
DE 2 ANS À 5 ANS	15 151	12 048	16 117	8 540
PLUS DE 5 ANS	1 675		1 876	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 518		929	
TOTAL	65 180	140 962	81 388	171 921

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

AGENTS ÉCONOMIQUES	AU 31/12/2000*		AU 31/12/2001*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	6 376	28 803	8 951	36 512
ENTREPRISES PRIVÉES	42 662	59 902	54 440	77 286
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	15 794	16 685	17 893	20 970
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	348	35 572	104	37 153
TOTAL	65 180	140 962	81 388	171 921

* En millions de FCFA

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

NATURE	AU 31/12/2000*	AU 31/12/2001*
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	650	556
CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	6 481	6 505
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-5 613	-6 132
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 518	929

2.3 Immobilisations financières

PARTICIPATION	MONTANT PARTICIPATION*		CAPITAL*	PART BOA
	BRUT	NET		%
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE SA	70	70	300	23,33
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	63	63	1 250	5,04
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	170	170	1 100	15,45
• BANK OF AFRICA - MALI	66	66	2 000	3,30
• BANK OF AFRICA - NIGER	322	322	1 500	21,46
• BANK OF AFRICA - SÉNÉGAL	225	225	1 500	15,00
• CAURIS INVESTISSEMENT	250	250	2 500	10,00
• CRÉDIT AFRICAIN	93	93	300	31,00
• ÉQUIPBAIL BÉNIN	318	318	400	79,50
• ÉQUIPBAIL MALI	53	53	300	17,66
• FONDS GARI	108	108	8 599	1,25
SOUS TOTAL	1 738	1 738		
DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES				
• SCI OLYMPE	65	65	200	32,50
SOUS TOTAL	65	65		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• A.F.H. OCÉAN INDIEN	34	34	197	17,25
• A.F.H.	80	80	3 000	2,66
• A.I.G.	108	108	314 316	0,03
• COTEB	44		2 000	2,20
• IBECO	55	55	300	18,33
• UBA - VIE	40	40	400	10,00
• SOBAC	50	50	500	10,00
• STE AISSA	7	7	35	20,00
• STE BÉNINOISE DE MOBILES	10	10	10	100,00
• STE DES HUILLERIES DU BÉNIN	389	389	2 000	19,45
SOUS TOTAL	817	773		
TOTAL PARTICIPATIONS	2 620	2 576		

2.4 Immobilisations incorporelles

NATURE	AU 31/12/2000*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2001*
IMMOBILISATIONS BRUTES	600	65	4	661
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	241	87		328
TOTAL NET	359			333

2.5 Immobilisations corporelles

NATURE	AU 31/12/2000*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2001*
IMMOBILISATIONS BRUTES	5 397	3 352	1 535	7 214
• IMMOBILISATIONS EN COURS	866	1 622	1 418	1 070
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	3 949	1 721	117	5 553
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	191	9		200
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	391			391
AMORTISSEMENTS	1 883	424	115	2 192
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	1 813	390	115	2 088
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	44	10		54
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	26	24		50
TOTAL NET	3 514			5 022

2.6 Autres actifs/passifs

2.6.1. Autres actifs

NATURE	2000*	2001*
DÉBITEURS DIVERS	1 058	1 058
VALEURS NON IMPUTÉES	7	46
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	3 408	2 585
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION	253	123
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	82	693
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	44	1
CRÉANCES RATTACHÉES	1 750	1 312
TOTAL	6 602	5 818

* En millions de FCFA

2.6.2. Autres passifs

NATURE	2000*	2001*
DETTE FISCALES	496	920
DETTE SOCIALES	38	43
CRÉDITEURS DIVERS	520	129
DETTE RATTACHÉES	318	526
DIVERS	108	76
TOTAL	1 480	1 694

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

COMPTE D'ORDRE ET DIVERS ACTIF	2000*	2001*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	95	166
PRODUITS À RECEVOIR	8	74
DIVERS	145	139
TOTAL	248	379

2.7.2. Passif

COMPTE D'ORDRE ET DIVERS PASSIF	2000*	2001*
CHARGES À PAYER	538	669
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	47	65
DIVERS	1 420	1 694
TOTAL	2 005	2 428

2.8 Provisions pour risques et charges

NATURE	AU 31/12/2000*	DOTATIONS*	REPRISES*	AU 31/12/2001*
CHARGES DE RETRAITE				
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PERTES ET CHARGES	162		161	1
TOTAL	162		161	1

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

NATURE	MONTANT AU 31/12/2000*	AFFECTATION DU RÉSULTAT*	AUTRES MOUVEMENTS*	MONTANT AU 31/12/2001*
F.R.B.G.	4 074		403	4 477
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 108			1 108
RÉSERVE LÉGALE	1 648	391		2 039
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	4			4
AUTRES RÉSERVES	2 337	900		3 237
CAPITAL SOCIAL	4 200			4 200
REPORT À NOUVEAU	454	55		509
RÉSULTAT 2000	2 606	-2 606		
RÉSULTAT 2001			3 064	3 064
TOTAL	16 431	-1 260	3 467	18 638

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de FCFA, par année de dotation)

1993 (SOLDE)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
1999	83
2000	67
2001	403
TOTAL	4 477

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'élève à 4 200 millions de FCFA. Il est composé de 420 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

ACTIONNAIRES	STRUCTURE
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	34,01 %
BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	1,38 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS	51,89 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	4,24 %
PROPARCO	4,24 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE	4,24 %

* En millions de FCFA

3 Engagement hors bilan

NATURE	2000*	2001*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	30 632	34 889
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	11 149	6 148
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	19 483	28 741
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	12 616	10 474
• DE FINANCEMENT		
• DE GARANTIE	12 616	10 474
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	2 107	20 972

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

NATURE	2000*	2001*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 807	2 543
• À VUE	319	453
• À TERME	1 488	2 090
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	6 095	7 304
• CRÉANCES COMMERCIALES	181	266
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	1 127	1 576
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 547	2 576
• CRÉDITS À MOYEN ET LONG TERME	2 240	2 886
TOTAL	7 902	9 847

4.2 Intérêts et charges assimilées

NATURE	2000*	2001*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	499	688
• À VUE	222	256
• À TERME	277	432
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	3 446	3 960
• À VUE	684	811
• À TERME	2 762	3 149
TOTAL	3 945	4 648

4.3 Commissions

NATURE	2000*	2001*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 347	1 472
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	48	41
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 299	1 431
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	2	74
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	2	74
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

NATURE	2000*	2001*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 357	1 505
CHARGES SOCIALES	281	343
TOTAL	1 638	1 848

4.4.2. Autres frais généraux

NATURE	2000*	2001*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉES	195	230
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL	150	141
LOYERS	70	78
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	225	224
PRIMES D'ASSURANCE	77	57
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	519	598
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	144	73
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	100	113
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	206	356
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	324	361
JETONS DE PRÉSENCE	28	23
MOINS VALUES DE CESSION	2	
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	387	402
TOTAL	2 427	2 656

* En millions de FCFA

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

NATURE	2000*	2001*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	439	511
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	406	477
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	33	34
REPRISES		
TOTAL	439	511

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan

NATURE	2000*	2001*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	817	1 341
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	34	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	239	175
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	412	95
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-910	-824
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-50	-156
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-96	-65
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	446	566

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

CATÉGORIES	2000	2001
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	19	19
GRADÉS	80	128
EMPLOYÉS	70	32
PERSONNEL NON BANCAIRE	15	16
PERSONNEL TEMPORAIRE	21	8
TOTAL	207	205

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

NATURE	2000*	2001*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• BILLETS ET MONNAIES	631	352
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	9 006	7 844
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	1 191	263
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	34	330
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	2 716	4 349
• REFINANCEMENTS	141	149
• AUTRES SOMMES DUES	44	12
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
• COMPTES ORDINAIRES	1 033	1 028

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2001

NATURE	AFFECTATION (FCFA)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2 001	3 064 195 447
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2 000	508 704 006
TOTAL A RÉPARTIR	3 572 899 453
RÉSERVE LÉGALE	459 629 317
DIVIDENDE (10% DU CAPITAL)	546 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20% DU CAPITAL)	1 092 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE	600 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	875 270 136
TOTAL RÉPARTI	3 572 899 453

6 Résultat des cinq derniers exercices

NATURE	1997	1998(1)	1999	2000	2001
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	3 000	3 600	3 600	4 200	4 200
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	600 000	360 000	360 000	420 000	420 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	8 886	9 307	10 392	12 463	15 049
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	4 031	3 871	3 402	4 092	5 592
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	431	326	179	640	998
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	2 235	1 924	1 903	2 606	3 064
RÉSULTATS PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORT. ET PROV.	6	9,847	8,952	8,219	10,938
• APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	3,725	5,344	5,286	6,204	7,295
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	189	198	206	207	205
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	771	1 027	1 203	1 357	1 505
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	252	228	282	281	343

* En millions de FCFA

** En milliers de FCFA.

(1) En 1998, augmentation de capital de 600 000 millions de FCFA et modification de la valeur nominale de l'action qui passe de 5 000 FCFA à 10 000 FCFA.

Photographes représentés



BÉNIN : Erick-Christian Ahounou

Né en 1963 à Cotonou, Bénin, où il vit actuellement.

Membre fondateur et Président de l'Association Nationale des Reporters d'Images du Bénin.

1^{er} Prix du Concours "Jeunesse et Patrimoine", Porto Novo, Bénin, en 1993.

1^{er} Prix du Concours des Photographies des Réalités, Cotonou, Bénin, en 1998.

Connu pour son travail sur les "Zémidjian" ou "Taxi-Moto", et sur les "Scarifications et Tatouages du Bénin", il porte aujourd'hui un regard novateur sur le corps avec l'exposition "Erotisme du Regard" présentée en 2002 au CCF de Cotonou, et également montrée à Paris.



BURKINA FASO : Aristide Ouedraogo

Né en 1971 à Yako, Burkina Faso, il vit actuellement à Ouagadougou.

Invité des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako, il a également exposé dans la sous-région ainsi qu'aux Jeux de la Francophonie à Ottawa, Canada, en 2001.

Grand prix de la photo du Burkina Faso 1998.

Meilleur photographe concours photo de la coopération Belge 1999.

Grand prix de la photo du Burkina Faso 2000.

Lauréat aux Jeux de la Francophonie 2001.



CÔTE D'IVOIRE : Ananias Leki Dago

Né en 1970 à Abidjan, Côte d'Ivoire, où il vit actuellement.

Ananias expose en 1994 aux 1^{ères} Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako. Il participe à des expositions et résidences d'artistes dans les Caraïbes, au Proche Orient, en Afrique et en Europe.

Il rompt tôt avec la conception classique de la photographie, pour investir le champ de l'art à la recherche d'un langage personnel. Il déconstruit les formes des personnages qui traversent le champ de son objectif à des fins esthétiques. Chaque image se donne à lire comme le résultat d'une contemplation.

Ananias est l'initiateur des Rencontres du Sud, le Mois de la Jeune Photographie d'Abidjan.



MADAGASCAR : Pierrot Men

Né en 1954 à Midongy du Sud, Madagascar, il vit actuellement à Fianarantsoa.

Ses photos ont été exposées à Madagascar, aux États-Unis, en Europe et en Afrique, notamment aux Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako.

Honorary Mention - International Photographic Competition on the Environment 1999-2000 (UNEP), Tokyo, Japon.

Médaille d'or aux III^{es} Jeux de la Francophonie à Antananarivo, en 1997.

Lauréat du concours Mother Jones International Fund Documentary photography de San Francisco, en 1995.



MALI : Alioune Bâ

Né en 1959 à Bamako, Mali, où il vit actuellement.

Il participe aux expositions du Musée National du Mali, dont il est le photographe : "Images du Mali" en 87, et "Regards croisés" en 88. En échangeant son œil de reporter pour un regard d'artiste, il marque l'histoire de la photographie malienne. De 87 à aujourd'hui, ses œuvres font l'objet d'expositions individuelles au Mali, mais aussi en France, au Pays-Bas, en Allemagne, et au Japon.

Il a reçu le Prix Afrique du Festival des trois continents à Nantes, en 1998, pour le livre qui lui a été consacré, et dans lequel est exposé son travail sur "les mains" et "les pieds".



NIGER : Alhassane Assilila

Né en 1962 à Madoua, Niger, il vit actuellement à Niamey.

Chef du service de la photographie à l'Office National d'Édition et de Presse (O.N.E.P) du Niger, il enseigne la photographie à l'Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication (IFTIC Niamey). Il a exposé à la Maison du Peuple de Bamako, au Mali, et au Centre Culturel Franco-Nigérien de Niamey, au Niger.

Membre du grand jury des arts et traditions populaires à la 11^{ème} édition du Festival national de la jeunesse à Maradi.



SÉNÉGAL : Mamadou TOURE Béhan

Né en 1961 à Dakar où il vit actuellement.

Invité par "Afrique en Créations" aux 3^{èmes} Rencontres de la Photographie Africaine à Bamako, Mali, en 1998, il a également participé à de nombreuses expositions et publications spécialisées internationales.

En 2001, il a participé au Workshop International du Goethe Institut d'Abidjan, et a été nommé coordonnateur du projet d'un atelier à Dakar de l'école des Beaux-Arts de Bordeaux.

Depuis 2000, il réalise un travail photographique de documentation et de repertoire sur les artistes plasticiens et leur travail au Sénégal.

otos : tous droits réservés.

ouverture : © Erick-Christian Ahounou

naire : © Aristide Ouedraogo

2 : © Ananias Leki Dago

5 : © Pierrot Men

10 : © Mamadou Béhan Touré

13 : © Alhassane Assilila

17 : © Alioune Bâ

tos de la banque :

k-Christian Ahounou

JA-BÉNIN

erciements :

erches iconographiques réalisées

le concours d'Afriphoto et de l'AFAA,

le cadre de son programme Afrique

réations.